



- Communiqué de presse -

Paris, le 16 novembre 2009

« La santé solidaire en danger ? »
Les associations alertent l'opinion en engageant le débat
par une consultation populaire en ligne
du 16 novembre 2009 au 31 janvier 2010 sur
www.santesolidaireendanger.org

Tous les ans, un peu de la couverture solidaire disparaît de façon relativement « indolore » pour le plus grand nombre. Pourtant, selon le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, pas moins de 3 milliards d'euros ont déjà été reportés vers les ménages. Cela s'est fait sans désapprobation sociale marquée. Est-ce à dire qu'il faut continuer de cette façon à amputer chaque année un peu de l'assurance maladie solidaire au risque de se réveiller dans 10 ans avec une assurance maladie qui ne remboursera plus que 50 % de la dépense de santé au lieu de 75 % ? Nos concitoyens, des moins fortunés à ceux disposant de revenus moyens, seront alors livrés aux assurances privées ... qu'ils seront bien en peine de s'offrir.

Le président de la République a promis, à deux reprises au moins depuis 2007, d'ouvrir un débat national sur la part de dépenses de santé couverte par une assurance solidaire et la part qui doit être couverte par une assurance privée.

Cette promesse n'a pas été tenue.

Or, il faut engager ce débat sans délai maintenant. Car si nous ne faisons rien le système de santé solidaire va progressivement se déliter. C'est la technique de la grenouille dans la casserole d'eau : si on la plonge dans l'eau bouillante, elle s'en aperçoit et saute. Si on la met dans l'eau froide et que l'on augmente la température régulièrement (comme en réduisant la couverture maladie solidaire tous les ans) on espère qu'elle ne s'aperçoive de rien !

Avant d'être complètement « cuits », engageons le débat !!!

Les associations regroupées dans le CISS ont décidé de l'ouvrir sur :

www.santesolidaireendanger.org



***33 associations nationales sont membres du CISS :**

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Allegro Fortissimo - Alliance Maladies Rares - ANDAR - APF - AVIAM - CSF - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAMOC - FNAPSY - FNATH - France Alzheimer - France Parkinson - Le LIEN - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde - ORGECO - SOS Hépatites - Transhépatite - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - Vaincre la Mucoviscidose



- Sur ce site, nos concitoyens peuvent retrouver **les réponses au sondage mené par LH2 pour le compte du CISS** autour de 3 questions qui montrent que :
 - **Près de 8 Français sur 10 ont le sentiment d'une baisse des remboursements des dépenses de santé par la Sécurité sociale.** Consensus sur le constat.
 - **Pour y répondre, les Français privilégient encore (52%) le financement collectif des dépenses de santé ... mais une proportion non négligeable (36%) penche au contraire pour une prise en charge individuelle croissante.**
Le consensus s'effrite et on assiste à une sorte de « rupture générationnelle » : les jeunes actifs (25-34 ans) penchent davantage que les actifs seniors (50-64 ans) pour une prise en charge individuelle avec respectivement 42% contre 28% d'opinions favorables à cette option dans chacune de ces classes d'âge.
 - **Enfin en termes d'organisation, face à ce constat, près de la moitié des Français sont prêts à accepter des contraintes pour une meilleure efficacité du système de santé ... si elles s'appliquent à eux-mêmes comme aux professionnels.**
Les usagers ne sont globalement pas réfractaires à des évolutions de l'organisation de notre système de santé : pour cela, il est primordial que les évolutions soient justes et partagées entre les différents acteurs.
- Sur ce site, les Français ont aussi la possibilité de **répondre à un questionnaire en ligne** réalisé avec l'institut LH2 : **10 minutes, pas une de plus, pour donner son opinion !** C'est important pour faire ressortir les grandes tendances de l'opinion face aux enjeux indéniables du financement et de l'organisation de notre système de santé solidaire.
- Sur ce site, les Français peuvent aussi **s'informer en parcourant les contributions de plus de 30 présidents d'associations** impliquées au quotidien pour défendre les droits des usagers du système de santé. Découvrir une sélection de documents de référence sur l'état de la santé en France. **Et même tester leurs connaissances sur leur système de santé.**
- Ce site est aussi **un outil participatif** où chacun peut relater la façon dont il ressent l'évolution du système de santé.

**La consultation populaire en ligne sur www.santesolidaireendanger.org
a ainsi un double objectif participatif et pédagogique
pour dessiner collectivement les contours de notre système de santé solidaire du 21^{ème} siècle.**

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01.40.56.94.42 / 06.18.13.66.95 – mparis@leciss.org



***33 associations nationales sont membres du CISS :**

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Allegro Fortissimo - Alliance Maladies Rares - ANDAR - APF - AVIAM - CSF - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAMOC - FNAPSY - FNATH - France Alzheimer - France Parkinson - Le LIEN - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde - ORGECO - SOS Hépatites - Transhépatate - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - Vaincre la Mucoviscidose